



**ICRC**

## **Haïti: faits et chiffres, 2015**

En Haïti, l'année 2015 a été marquée par une incertitude politique qui a eu des conséquences entre autres sur les conditions socio-économiques du pays.

Ci-dessous un résumé de l'action du CICR en Haïti en 2015.

### **Favoriser les changements durables en détention**

Les conditions de vie des personnes détenues sont restées difficiles, et ce malgré les efforts des autorités haïtiennes pour résorber la détention préventive prolongée et résoudre la surpopulation carcérale. Le problème reste tenace et génère un impact sur l'environnement des lieux de détention et sur la santé des détenus, sans compter les conséquences psychologiques sur ces derniers et leurs familles.

En dépit des contraintes liées aux ressources financières et humaines limitées de l'Administration pénitentiaire haïtienne, le CICR a poursuivi son soutien aux autorités et encouragé un leadership plus fort de leur part dans la réponse aux besoins des personnes détenues. A travers la mobilisation d'acteurs nationaux et internationaux travaillant dans le domaine de la détention, l'action du CICR a également pour but d'assurer un impact durable et de favoriser des améliorations structurelles dans les prisons.

### **Activités en faveur des personnes détenues**

Les délégués du CICR visitent régulièrement plusieurs prisons et commissariats de police pour s'assurer que les détenus sont traités avec humanité. Le CICR bénéficie d'un accès sans contrainte aux différents lieux de détention et parvient à discuter avec les autorités à tous les niveaux au sujet des problèmes relatifs au système pénitentiaire. Il a apporté son soutien à

l' « opération coup de poing » du Ministère de la Justice et a ainsi contribué à la libération de plus d'une centaine de détenus dans trois prisons civiles, y compris celle des femmes.

En 2015, le CICR a visité 11'300 personnes détenues dans 21 lieux de détention en Haïti, avec une attention particulière pour les femmes et mineurs en ce qui concerne les garanties judiciaires, les conditions d'hygiène et l'accès aux soins de santé.

## **Renforcement des capacités du personnel pénitentiaire**

Le CICR joue un rôle de partenaire technique et de soutien en termes de transfert de compétences, afin de continuer de renforcer les capacités de l'administration pénitentiaire et d'apporter des améliorations significatives et durables aux conditions de détention. Durant l'année 2015, le CICR :

- a contribué à faciliter 190 décisions judiciaires, dont 90 libérations, grâce à son soutien et à la formation aux assistants légaux de l'administration pénitentiaire ;
- a organisé une formation à l'intention d'une vingtaine de greffes et assistants légaux de quatre prisons civiles et du Centre de Rééducation pour mineurs afin de rendre leur travail plus efficace en ce qui a trait au traitement des dossiers des détenus et au respect des garanties judiciaires ;
- a organisé la formation de 13 assistants légaux sur des outils méthodologiques en procédure pénale pour améliorer le traitement de certains dossiers judiciaires ;
- a organisé une formation pour 35 ingénieurs et agents de l'environnement de l'administration pénitentiaire, dans le cadre d'un accord signé entre les autorités détentrices et le CICR pour le renforcement des capacités du personnel pénitentiaire responsable de l'entretien et de la maintenance des équipements et infrastructures ;
- a permis à sept ingénieurs et logisticiens de l'administration pénitentiaire de renforcer leurs connaissances sur la gestion des produits d'hygiène ;
- a sensibilisé 30 agents pénitentiaires sur leur rôle de soutien aux détenus en ce qui concerne l'accès aux garanties judiciaires, à la santé, à la nourriture et à l'air libre ;
- a organisé un atelier destiné à 10 membres du personnel de santé des prisons afin de prévenir les maladies contagieuses en milieu carcéral ;

## **Amélioration des services de santé dans les prisons**

Les problèmes de santé dans les prisons affectent les détenus mais constituent également un risque potentiel pour le personnel pénitentiaire et pour la santé publique - ceci est particulièrement vrai pour les maladies contagieuses, telles que le choléra, la tuberculose et le VIH. Il est donc essentiel que les détenus aient accès à des soins de santé de qualité dispensés par un personnel qualifié. Durant la période considérée :

- lors des flambées de choléra dans les prisons civiles de Port-au-Prince, de Jacmel et des Cayes, les autorités détentrices et le CICR ont organisé le traitement des détenus contre la maladie, mis en place les mesures d'hygiène (distribution de matériel de nettoyage et de kits d'hygiène) et renforcé les équipes médicales dans les prisons ;
- le CICR est intervenu auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui a fait don de 15'000 sachets du sérum de réhydratation orale (SRO) à la pharmacie centrale de l'administration pénitentiaire afin de soigner les détenus souffrant du choléra ;
- le CICR a contribué à l'approvisionnement de la pharmacie centrale de l'administration pénitentiaire en médicaments essentiels et matériel médical pour les 17 prisons civiles du pays ;
- quelque 230 détenus malades des prisons civiles de Port-au-Prince, de Jacmel, des Cayes, du Cap-Haïtien et de Fort-Liberté référés aux hôpitaux publics ont bénéficié de l'assistance du CICR, qui a payé les frais pour les examens complémentaires et les médicaments ;
- 1'200 détenus ont vu leur état nutritionnel s'améliorer grâce à une donation du CICR de compléments alimentaires à forte teneur en calorie, suite à des évaluations nutritionnelles effectuées dans les six plus grandes prisons..

## **Amélioration des infrastructures et de l'hygiène dans les prisons**

Le CICR a poursuivi ses interventions dans différents lieux de détention en Haïti afin d'améliorer les infrastructures et les conditions de vie des détenus. En 2015, les conditions de vie de plus de 8'200 détenus se sont améliorées, grâce aux travaux d'infrastructure et aux

séances de sensibilisation à l'hygiène réalisés par le CICR, en coopération avec la Direction de l'Administration pénitentiaire (DAP). Ainsi le CICR a :

- réhabilité et réaménagé la cuisine de la prison civile du Cap-Haïtien, répondant ainsi à la nécessité d'augmenter la fréquence de préparation ainsi que le volume des repas pour les 850 détenus ;
- rénové le dispensaire et la cour de la prison civile de la Grande Rivière du Nord, améliorant l'accès aux soins de santé et à l'air libre pour les 73 détenus ;
- modernisé les réservoirs septiques de la prison civile des Cayes afin d'améliorer les conditions d'hygiène pour les 690 détenus ;
- sensibilisé environ 9'000 détenus aux mesures d'hygiène afin de renforcer la prévention des infections en milieu carcéral ;
- mis en place des mesures d'hygiène et de protection de deux réservoirs d'eau, dans le cadre de la « réponse à l'urgence choléra » à la prison civile de Jacmel ;
- réparé le système hydraulique dans les prisons civiles de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien ;
- aménagé un espace pour la mise en place d'une pharmacie à la DAP ;
- distribué des produits de nettoyage et des kits d'hygiène personnels dans neuf prisons civiles et quatre commissariats du pays.

## **Promotion du droit et des principes humanitaires**

Le CICR continue à promouvoir les principes humanitaires auprès de la Police nationale d'Haïti (PNH) et des troupes de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Un accent particulier est mis sur le respect en tout temps de l'emblème de la croix rouge, du personnel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de la mission médicale. De janvier à décembre 2015 :

- quelque 150 officiers des unités de police constituées (Formed Police Units – FPU) de la MINUSTAH ont été sensibilisés aux activités du CICR en Haïti ainsi qu'aux principes d'humanité ;

- une dizaine de policiers composant le comité pédagogique de l'Académie de la PNH a suivi une séance de sensibilisation aux normes internationales en matière de police et des droits de l'homme.

## **Coopération avec la Croix-Rouge haïtienne et la Croix-Rouge dominicaine**

Le CICR apporte un soutien institutionnel continu à la Croix-Rouge haïtienne (CRH) et à la Croix-Rouge dominicaine (CRD), en vue notamment de développer leurs capacités dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, de la diffusion des principes humanitaires et du rétablissement des liens entre membres de familles dispersés par une catastrophe naturelle par exemple. De janvier à décembre 2015, le CICR a :

- poursuivi son soutien technique et méthodologique aux deux coordonnatrices du programme rétablissement de liens familiaux (RLF) de la CRH et de la CRD ;
- contribué, en coopération avec la CRH et la CRD, à la formation sur la prise en charge des cas de RLF à l'intention des volontaires respectifs des Sociétés Nationales ;
- réhabilité le comité local de la CRH à Belladère, ville frontalière avec la République dominicaine, et fourni du matériel médical et des produits non-alimentaires, pré-positionnés pour les interventions d'urgence. La réhabilitation de ce comité local s'inscrit dans le cadre du soutien du CICR au plan opérationnel issu de la coopération binationale entre la CRH et la CRD visant à assister la population de la zone frontalière, en particulier les migrants ;
- organisé un atelier pour une trentaine de volontaires de la CRH venant de toutes les branches régionales, sur la sécurité de l'accès des équipes d'intervention d'urgence « Accès plus Sûr » de la Société nationale ;
- apporté un appui financier et logistique à la CRH pour la prise en charge de personnes blessées et malades à l'occasion des élections législatives et présidentielles de 2015 ;
- continué à soutenir les volontaires de la CRH à Martissant, qui ont pu prodiguer les premiers soins à quelque 2'800 personnes et sensibiliser environ 14'200 familles de la zone sur les mesures de prévention face à la saison cyclonique, au choléra et aux maladies véhiculées par les moustiques.